



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Christine MARTIN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur David HAEGY	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICH	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET	Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD	Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Monsieur Georges MEZUI
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : SOLIDARITE**Association Centres de soins infirmiers - Projet de création d'un centre de santé polyvalent - Subvention d'investissement**

Le soutien au développement des projets d'exercice coordonné fait partie des priorités du contrat local de santé dont la Ville de Dijon est signataire.

Il s'agit de répondre aux mutations actuelles de l'offre de soins et d'anticiper les difficultés dans un contexte où les problématiques vont s'amplifier (manque de professionnels de santé, population vieillissante, inégalités sociales et territoriales...).

Le quartier de la Fontaine d'Ouche est caractérisé par un faible nombre de médecins: cinq présents à ce jour. Le départ de trois médecins dans les prochains mois est attendu et ferait passer le quartier de 7,1 médecins à 2,87 pour 10 000 habitants, ce qui est très nettement inférieur à la moyenne nationale.

En outre, le portrait de territoire réalisé pour le renouvellement du contrat local de santé de Dijon métropole a montré qu'il existe parmi les habitants des vulnérabilités particulières en termes de précarité et de santé (problématiques de surpoids / d'obésité et de santé mentale notamment).

Face à ce constat, les professionnels de santé s'organisent avec le soutien de la Ville afin de mettre en œuvre des projets d'exercice coordonné.

Un projet de création d'un centre de santé polyvalent est porté par l'Association Centre de soins infirmiers (CSI), opérateur présent sur le quartier depuis 1954 œuvrant dans les champs de l'action sanitaire, l'action sociale et médico-sociale, la solidarité et la cohésion territoriale.

L'association CSI gère un Centre de Santé à activité infirmière dans lequel travaille une équipe de six infirmiers à domicile et en permanence de soins, dont une infirmière coordinatrice.

Afin de répondre aux besoins de santé des habitants du quartier, l'association souhaite transformer son Centre de Santé à activité infirmière vers un Centre de Santé Polyvalent incluant d'autres professionnels de santé (médecins, infirmier(ère) en pratique avancée, sage-femme).

Ce projet permettra de renforcer l'accessibilité aux soins, la coordination et la mutualisation avec les différents partenaires et l'accompagnement global des patients.

Le Centre de Santé Polyvalent sera situé place de la Fontaine d'Ouche (Place André Gervais), lieu stratégique qui représentera un pôle de santé avec un laboratoire déjà présent sur la place et une pharmacie à proximité.

L'association a acquis une surface à aménager dans le prolongement du centre de soins infirmiers actuel à côté du laboratoire Bio Pôle.

Le centre de santé occupera une superficie de 99 m², comprenant notamment trois salles de consultation médicale et un espace de télémedecine (Plan en annexe).

Les entreprises ont été sélectionnées, et la date de début des travaux est prévue pour mi-novembre pour une durée de cinq mois.

Sur un budget total de 549 000€, l'association a engagé ses fonds propres à hauteur de 60 000€, obtenu des prêts bancaires d'un montant de 279 000€ et sollicité 210 000€ de la part d'autres financeurs (Collectivités et fonds privés).

A ce titre, elle sollicite la Ville de DIJON pour une subvention d'investissement de 100 000€.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 100 000 € en faveur de l'Association Centres de Soins Infirmiers et **d'approuver** son versement selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association jointe au présent rapport ;

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention relative au financement d'une association jointe au présent rapport et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale.

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)